



# l'éducation en actions **AnimActeurs.org**

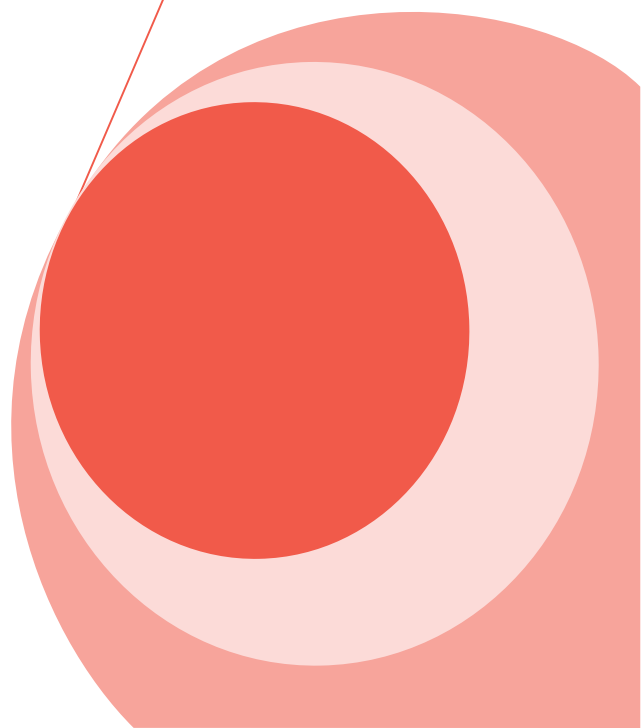
*Projet associatif 2016-2017*

AnimActeurs  
maison des associations  
7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé  
14000 CAEN









Courriel : [contact@animacteurs.org](mailto:contact@animacteurs.org)  
Site : <http://www.AnimActeurs.org>

Siret : 522 053 958 00016 - APE : 9499Z

**Réalisation : Comité de révision**  
**Adopté en Assemblée Générale**  
**le 28 novembre 2015**



# Sommaire

 <b>SOMMAIRE</b> .....	2
 <b>ANIMACTEURS : DANS QUELS BUTS ?</b> .....	3
 <b>ANIMACTEURS, L'ÉDUCATION EN ACTIONS</b> .....	3
 <b>QUI SOMMES-NOUS ?</b> .....	3
 <b>NOS VALEURS ET INTENTIONS</b> .....	4
LA FORCE DES IDÉES .....	4
LA FORCE DU COLLECTIF .....	4
LA FORCE DES INDIVIDUS .....	5
 <b>LES MOYENS</b> .....	7
MOYENS HUMAINS .....	7
MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS .....	7
 <b>NOS ACTIONS</b> .....	8
TEMPS DE CONVIVIALITÉ ET DE RENCONTRES .....	8
SOUTIEN AUX PROJETS .....	8
DÉMARCHE DE RÉSEAUX .....	8
OUTILS PAR INTERNET .....	9
UN AUTRES OUTILS : LE JEU .....	9
 <b>FONCTIONNEMENT</b> .....	10
BUREAU .....	10
CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	10
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	10
LE PRÉSIDENT .....	11
LES COMMISSIONS .....	11
LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR .....	11

## AnimActeurs : dans quels buts ?

Notre association s'est constituée à l'initiative de personnes intervenant dans le domaine de l'animation jeunesse, de la formation d'animateurs et de l'éducation spécialisée.

Nous nous sommes rassemblés autour de valeurs communes que nous souhaitons porter ensemble dans :

- Des actions pédagogiques et d'Éducation,
- Des actions de formation des professionnels et volontaires,
- Des partenariats, en favorisant la communication et l'échange entre les différents acteurs.

3

## AnimActeurs, l'éducation en actions

« AnimActeurs » est un mot valise que nous avons créé afin de rappeler le mot « animateurs », qui définissait alors le métier ou l'engagement la totalité des membres de l'association. « AnimActeurs » était aussi le moyen de mettre en avant notre souhait de mettre en place des actions dans le champ de l'animation. Nous concevons aujourd'hui l'animation comme un outil central pour mettre en œuvre des actions éducatives. En cela si certains d'entre nous ne sont plus animateurs de métier, nous sommes tous des AnimActeurs...

AnimActeurs est d'ailleurs originellement sous-titrée « l'éducation en actions » afin de marquer notre intérêt pour l'Éducation sous toutes ses formes.

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association à but non lucratif, déclarée en préfecture de Caen le 16 novembre 2009. AnimActeurs a été créée à l'initiative d'animateurs et formateurs. Notre association est ouverte à toute personne qui souhaite s'investir dans notre projet et le faire évoluer, par des temps de réflexion et d'échanges, le développement de partenariats divers, la mise en œuvre d'actions en lien avec l'éducation.

AnimActeurs fédère des personnes se retrouvant autour de valeurs communes, et qui depuis plus de quinze ans se retrouvent dans des actions salariées bénévoles ou volontaires. Depuis toujours nous nous engageons ensemble, dans l'éducation populaire tout d'abord puis dans l'Éducation au sens large et notamment l'éducation spécialisée depuis plusieurs années. Aujourd'hui les bénévoles d'AnimActeurs sont principalement des travailleurs sociaux, des responsables de structures et des professionnels de l'animation socioculturelle et de la culture pour tous.

Si AnimActeurs n'est pas toujours la structure où se concrétise les projets, c'est en tout cas un carrefour où nous nous retrouvons pour partager idées et convivialité et où nous soutenons des actions portées par d'autres. Notre volonté est aujourd'hui de nous retrouver autour d'un ou plusieurs projets forts correspondant à nos compétences acquises dans nos différentes expériences en mettant à profit notre maîtrise de la démarche de projet.

# Nos valeurs et intentions

Le souhait de partager et faire partager ces valeurs, dans notre fonctionnement interne et dans nos actions, est au cœur de la création d'AnimActeurs.

## LA FORCE DES IDÉES

### Équité, loisirs éducatifs pour tous

Permettre à tous un accès à l'Éducation, à la culture et aux loisirs nous semble indispensable. C'est pourquoi nous sommes convaincus de l'intérêt de mettre en œuvre des moyens pour rendre inopérantes les iniquités, quelles qu'elles soient financières, physiques, sociales...

### Laïcité et pluralisme

Nous souhaitons que soit garantie pour tous la libre expression. C'est pourquoi nous avons choisi de favoriser l'écoute et la tolérance sans permettre que soient imposés dans nos actions des modes de pensées uniques, qu'ils soient politiques, idéologiques ou religieux.

### Pédagogie de l'action et de l'expérimentation

Souhaitant que notre intervention soit pertinente et efficace, nous voulons proposer des moyens qui soient en adéquation avec les réalités concrètes, notamment dans les actions de formation, en permettant l'expérimentation sur des terrains réels, en favorisant la mise en situation et en valorisant l'expérience.

En cela notre action se fonde sur une pédagogie de la question et non sur une plus traditionnelle pédagogie de la réponse ; elle est inspirée par les travaux de différents pédagogues dont Célestin FREINET.

## LA FORCE DU COLLECTIF

### Rencontre

L'un de nos fers de lance est de permettre la rencontre entre les individus. Au moyen de la création d'outils et d'espaces de convivialités, AnimActeurs tend à initier et favoriser le lien entre les personnes et le partage des idées. La rencontre n'est pas forcément formelle : elle peut se faire sans but précis ; elle peut être fortuite ; elle peut trouver sa place dans un espace interstitiel lors d'un événement construit ; elle peut être dématérialisée, grâce aux outils numériques. L'important est pour nous de créer les temps et les espaces pour favoriser les échanges, que le résultats soit un bénéfice individuel ou collectif, qu'il en sorte de petites ou de grandes idées et qu'il y ait des suites, ou non.

## Solidarité

Nous pensons que la force du groupe naît de la somme des compétences individuelles. C'est pourquoi nous attachons une grande importance au partage des savoirs et des informations. C'est aussi pour cette raison que nous envisageons les partenariats avec d'autres associations, collectivités, collectifs et individus comme un moyen de nous enrichir mutuellement. Nous rejetons la logique de concurrence et souhaitons mettre en avant le partage.

## Écocitoyenneté

Concevant l'engagement associatif comme un acte citoyen, nous favorisons l'expression et la participation de chaque individu aux décisions sur les sujets qui l'intéressent (écologie, pédagogie...), en favorisant l'accès à l'information et en mettant en place des espaces et outils de discussion, d'échange voire de décisions dans nos actions.

Par ailleurs, nous ne concevons pas l'expression de cette citoyenneté autrement que dans le respect des personnes, des environnements et des écosystèmes. Nous y sommes attentifs dans toutes les actions que nous mettons en place, et souhaitons mettre en œuvre des actions valorisant notamment l'écocitoyenneté.

## Coéducation

Conscients que nos actions n'ont qu'une place limitée dans la vie des publics qui en bénéficient, nous souhaitons inscrire notre démarche dans une dynamique d'ensemble et favorisons pour cela les partenariats éducatifs, notamment en proposant des espaces de dialogue et d'échanges entre les différents intervenants éducatifs quels qu'ils soient et selon les actions que nous entreprenons (parents, écoles, environnement familial ou amical, structures de loisirs, établissements et services sociaux ou médicosociaux...).

Il nous semble indispensable que chacun, quel que soit son âge, puisse s'exprimer et être acteur de ce dispositif de coéducation.

## LA FORCE DES INDIVIDUS

### Primauté de la personne

Tout individu a des compétences que nous valoriserons. Dans ce cadre, nous inscrivons notre action dans le courant personnaliste, inspiré par la pensée du philosophe Emmanuel MOUNIER : la notion de collectif est un moyen pour l'individu de se construire et développer ses compétences. C'est pourquoi un diagnostic des besoins et aspirations des individus est pour nous un préalable à la mise en œuvre d'une organisation. Cette organisation a pour objectif de valoriser les personnes, elle est constituée afin de privilégier la somme des intérêts individuels.

## Humanisme

Nous accordons à la défense des intérêts fondamentaux des individus une place centrale. Ainsi nos actions s'inscrivent dans un cadre permettant de garantir l'intégrité de chacun ; nous y sommes particulièrement vigilent pour nos publics les plus vulnérables.

Mais au-delà de l'intégrité des personnes c'est aussi l'accès à l'éducation et à la culture pour tous qui nous importe. Nous concevons l'accès aux savoirs comme un moyen d'épanouissement des individus.

## La capacité à faire des choix, à décider

Nous souhaitons dans notre fonctionnement comme dans nos actions que chacun puisse avoir la possibilité de participer à l'élaboration de solutions collectives. Pour cela nous considérons que le cadre dans lequel chacun évolue est fondamental. Il doit permettre aux individus d'identifier le champ des possibles, de connaître leur espace de liberté et de se sentir suffisamment en confiance et en sécurité pour pouvoir faire ses choix, individuels et collectifs.

Cet attachement à un cadre fort et sécurisant mettant en avant les compétences des individus quels que soient leurs statuts, nous est inspiré par la psychothérapie institutionnelle en autre du psychiatre Jean OURY et décliné par son frère Fernand OURY.

# Les moyens

## MOYENS HUMAINS

Notre association est ouverte à toute personne physique ou morale qui partage nos valeurs et souhaite la rejoindre.

Nous pensons de plus que tout le monde a des compétences quels que soient son âge ou son niveau d'expérience : nous ne « sélectionnons » pas nos membres, mais sommes au contraire ouvert à tous, dans l'idée de repérer et valoriser les compétences de chacun.

Nous considérons donc que notre association comporte déjà nombre de compétences et en aura plus encore à l'avenir : nous envisageons donc de former en interne les dirigeants et les bénévoles, par de l'échange de compétences et de l'expérimentation. Nous n'excluons pas – bien au contraire – de faire appel à nos partenaires associatifs et institutionnels pour répondre aux besoins.

Notre logique d'ouverture nous pousse aussi à mettre en avant l'égalité du droit d'expression au sein des différents organes de l'association. Nous souhaitons favoriser l'implication de tous, l'échange, l'écoute et la prise en compte de la parole de chacun. Le fonctionnement de l'association est construit en fonction de ces impératifs.

## MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS

Les actions mises en œuvre (notamment actions de formation) vont nécessiter du matériel. Le budget de l'association prévoira des investissements pour du matériel d'animation et de formation, qui sera en grande partie financé par les recettes de chaque action.

Pour le développement de nos activités, nous ferons appel aux conseils d'un réseau associatif et institutionnel déjà en partie construit ainsi qu'aux ressources offertes par la Maison des Associations de Caen.

Nous souhaitons être indépendant autant que possible pour le fonctionnement de l'association. Toutefois, la demande de subventions de fonctionnement pourrait nous permettre de développer notre activité.

Si nous prévoyons d'établir le budget de nos actions de formation et d'animation de façon à autofinancer leur mise en œuvre, nous envisageons également de solliciter des partenaires institutionnels pour des actions ponctuelles, ainsi que pour nos investissements en matériel coûteux (matériel de sonorisation, de vidéo-projection...). La valorisation du travail effectué par les bénévoles constituera aussi un moyen de financer le développement de nos actions.

Nous n'excluons donc aucune piste de financement, dans la mesure où la création et le développement de notre activité vont nécessiter des investissements et une réserve de trésorerie. Toutefois, nous devons rester vigilants, les aspects financiers et matériels ne devant en aucun cas venir occulter nos valeurs et les buts fondamentaux d'AnimActeurs. L'aspect financier ne qu'un moyen parmi d'autres de remplir nos objectifs.

## Nos actions

Nous faisons le choix de limiter le nombre de nos actions afin de concentrer notre mobilisation sur des axes fédérateurs. Parmi nos actions les plus fréquentes, nous pouvons citer les suivantes.

### **TEMPS DE CONVIVIALITÉ ET DE RENCONTRES**

Lors de nos réunions, lors de toute action menée, nous mettons en place des temps d'échange et de convivialité. Il s'agit d'un élément indispensable à la cohésion d'AnimActeurs, permettant une bonne connaissance mutuelle et contribuant au plaisir de se retrouver pour accomplir des choses ensemble. Nous organisons aussi régulièrement des temps sans autre but que se retrouver, ouverts aux membres de l'association mais aussi à l'extérieur.

8

### **SOUTIEN AUX PROJETS**

Depuis sa création, AnimActeurs a participé à de nombreux échanges sur des projets portés par d'autres. L'objectif est alors d'apporter à nos partenaires (concernés et demandeurs) un regard extérieur ainsi qu'un avis technique sur les sujets que nous maîtrisons : la démarche de projet, l'éducation, l'animation...

Selon les cas nous apportons parfois un appui concret : méthodologie et ingénierie du projet, aide à la recherche d'un lieu pour une manifestation, création de supports de communication, mise à disposition d'animateurs, de bénévoles, prêt de matériel.

### **DÉMARCHE DE RÉSEAUX**

Depuis la création d'AnimActeurs nous construisons un réseau basé sur l'entraide et la complémentarité. Concrètement c'est la rencontre avec des personnes, qu'elles soient physiques ou morales qui constitue un point de départ. Nous nous retrouvons autour de valeurs communes et pouvons ensuite nous solliciter mutuellement au gré des projets des uns et des autres.

Ceci permet à AnimActeurs de pouvoir compter sur un grand nombre de personnes ayant une grande variété de compétences. Toutes sont mobilisables selon nos besoins.



## OUTILS PAR INTERNET

Dès la création d'AnimActeurs, nous avons constaté que les outils Internet sont très utiles au secteur associatif, mais ne sont pas toujours accessibles aux associations (ceci particulièrement pour les plus petites, pour des raisons financières ou à défaut de compétences en interne pour les mettre en œuvre). Dès 2009 nous avons créé des outils sur mesure à destination d'autres associations ne disposant pas des ressources financières et humaines mais aussi pour notre propre utilisation. Nous proposons ainsi un service internet à nos partenaires, pouvant inclure :

- Conseils,
- Création de sites et d'outils (listes de diffusions...),
- Hébergement,
- Animation de sites,
- Assistance technique.

Pour cela nous proposons aux associations divers principe :

- La mutualisation : nos serveurs sont partagés selon les besoins de chacun afin de proposer un service de qualité pour des coûts supportables par chacun
- L'éco-citoyenneté : nous dimensionnons la capacité de notre serveur en fonction de nos besoins afin de limiter la consommation électrique. La mutualisation du serveur permet aussi de remplir ce but. Nous évitons l'utilisation des services de stockage en ligne gratuits très énergivore et consommateurs d'énergies fossiles au profit de solutions « maison ». Nous localisons nos serveurs en France au plus près des utilisateurs. Nous utilisons autant que faire se peut du matériel de récupération.
- L'entraide : nos réalisations sont faites dès que possible avec des solutions logicielles fruit d'un travail communautaire sur Internet.  
Nous avons contribué à la traduction de plusieurs projets dit « open-sources ».  
Nous mettons nos compétences bénévolement à disposition de nos partenaires.  
Tous les contenus que nous produisons sont mis à disposition gratuitement pour une utilisation non commerciale.
- Co-construction : nous proposons des outils élaborés en associant les utilisateurs finaux au travail préparatoire. Nous les adaptons selon les retours des utilisateurs.

## UN AUTRES OUTILS : LE JEU

Nous considérons le jeu et plus particulièrement le jeu de société comme un vecteur fondamental. Il permet : de fédérer, d'éduquer, de divertir, de manager, de valoriser et partager.

# Fonctionnement

## BUREAU

Nous concevons le Bureau comme un organe qui anime et coordonne l'association. Il prépare les travaux et les réunions du Conseil d'Administration et assure la gestion quotidienne de l'association sur les aspects administratifs et financier et au niveau de la représentation.

Le bureau ne prend pas de décisions importantes engageant l'association sans l'accord du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale (sauf urgences et gestion salariale), mais il dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour que l'activité de l'association ne soit pas bloquée plusieurs semaines en cas de besoin d'une décision rapide.

Le bureau et tout spécialement le Président veillent au respect des Statuts, du Règlement intérieur et du Projet associatif.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous le concevons comme des moyens d'animer et coordonner le projet associatif selon les directives de l'assemblée générale. Ils sont en charge de la gestion administrative de l'association et prennent les décisions qui ne peuvent attendre que l'on réunisse l'Assemblée Générale. Garant des Statuts, du Règlement intérieur et du Projet associatif, le Conseil d'Administration est force de proposition lorsqu'il s'agit de faire évoluer ces documents. Il fait présente ses travaux au minimum une fois par an, et plus si nécessaire, à l'Assemblée Générale, et lui soumet pour approbation les décisions importantes de la vie de l'association.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous la concevons comme un organe démocratique et décisionnaire. C'est lors des assemblées générales que se prennent toutes les grandes décisions de la vie de l'association concernant les objectifs de l'association (changements statutaires, Projet associatif, Règlement...).

Elle se réunit une fois par an en séance ordinaire, pour entendre le bilan moral et le bilan financier de l'exercice écoulé (présentés par le Conseil d'Administration), voter le budget pour l'année à venir, élire le nouveau Conseil d'Administration, échanger et se prononcer sur les différents aspect de la vie associative et sur les points qui lui ont été soumis par le Conseil d'Administration

## LE PRÉSIDENT

Représentant légal de l'association, il est garant du projet, des statuts, du règlement intérieur et du cadre légal. Il s'assure que les actions mises en place sont conformes à ces points et si nécessaire saisit le Conseil d'Administration. Il assure la gestion des salariés. En son absence, le vice-président le remplace.

## LES COMMISSIONS

C'est le cœur du fonctionnement quotidien de l'association.

Elles sont créées à l'initiative soit du Conseil d'Administration, soit de l'Assemblée Générale ou à l'initiative d'un groupe de membres qui formule sa demande au Conseil.

Ce sont des groupes de travail constitués de membres, autour d'un objet précis déterminé à leur création, qui ont pour buts soit de formuler des propositions, soit de mettre en œuvre des décisions adoptées par l'Assemblée Générale. Les commissions ont pour intérêt de :

- Permettre à chaque membre de s'investir
- Permettre de prendre en compte la parole de chaque membre
- Gagner en efficacité en se répartissant les tâches

Elles ont le devoir de rendre compte de leurs travaux au reste de l'association selon les modalités et en fonction des moyens fixés par le conseil d'Administration.

## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Adopté par l'Assemblée Générale, il a pour but de préciser les modalités de fonctionnement de l'association et de préciser les statuts.

Le présent projet associatif a pour but de servir de ligne directrice à l'association AnimActeurs lors de ses futures actions. Comme tout projet il est susceptible d'évoluer dans le temps et dans sa forme, tout en préservant les principes directeurs.

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif entre des membres et des partenaires de l'association, réunis en comité de révision. Il a été produit notamment à partir des travaux du comité lors de trois réunions en octobre et novembre 2015.

Il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale ordinaire de l'association AnimActeurs, réunie à Caen le 28 novembre 2015.

Le Président,  
David DESGROUAS